

Conseil d'Administration

Bilan de l'utilisation du FSDIE pour l'année 2013

25 février 2014



I. L'utilisation du FSDIE

- **Le FSDIE projets**
- **Le FSDIE social**

II. Quelques actions

- **L'extension du dispositif carte culture**
- **Les manifestations**

I. L'UTILISATION DU FSDIE

Rappel des textes référents

➤ **Circulaire No2011-1021 du 3-11-2011 : développement de la vie associative et des initiatives étudiantes (BO-MESR n° 43 du 24 novembre 2011.)**

1. Le fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) est un fonds principalement destiné au financement des projets portés par des associations étudiantes dont l'objectif est de s'adresser prioritairement aux autres étudiants mais aussi à la communauté universitaire dans son ensemble. Une part de ce fonds peut être affectée à l'aide sociale aux étudiants en difficulté.

2. Le FSDIE est alimenté par une partie des droits de scolarité acquittés par les étudiants auprès de leur université, dont le montant minimal est fixé chaque année par l'arrêté relatif aux taux des droits de scolarité dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministère en charge de l'enseignement supérieur. Ensuite, le conseil d'administration de l'établissement détermine la part du droit de scolarité réservée au financement du fonds en référence de l'arrêté interministériel.

➤ **Charte des associations AMU, votée au CA du 24 avril 2012**

FSDIE Projets

Règlement intérieur de la commission pour projets étudiants du Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes, voté au CA du 28 février 2012, modifié au CA du 27 juillet 2012.

La Commission est composée de membres avec voix délibérative et d'invités avec voix consultative.

Sont membres avec voix délibérative :

**Le Vice-président délégué à la vie étudiante,
Le Vice-président étudiant,
Le chargé de mission « sport »,
Le chargé de mission « culture »,
4 enseignants-chercheurs élus de la CFVU,
Le responsable du Bureau de la vie étudiante ou son représentant,
Le Directeur du CROUS ou son représentant,
2 élus étudiants du CA,
1 élu étudiant de la CR,
7 élus étudiants de la CFVU,
1 BIATSS.**

Critères prioritaires

La Commission étudiera en priorité les projets qui :

- contribuent à l'amélioration de l'image et de l'attractivité de l'université,
- contribuent à l'animation des campus et au développement de la vie sociale et culturelle étudiante conformément à l'article 5 du présent règlement,
- comprennent des sources de financement diversifiées,
- touchent le plus grand nombre d'étudiants.

Les projets devront viser, autant que possible, la gratuité pour les étudiants et devront respecter une démarche éco-responsable (support papier issu de forêts durablement gérées par exemple).

Si la demande n'est pas portée par une association étudiante légalement déclarée, une attention particulière sera portée à la dimension collective du projet.

Critères de refus

- La manifestation est antérieure à la date de la Commission,
- le projet fait l'objet d'une évaluation pédagogique (bonification, ECTS...),
- le projet intègre une rémunération de personnels de l'université, (hors personnel d'astreinte technique ou logistique),
- le projet a un caractère prosélyte (religieux ou politique) ou incitant à la haine,
- le financement du fonctionnement ou de l'équipement des associations étudiantes,
- la demande porte uniquement sur le financement d'un séjour d'études, d'un voyage, d'une soirée ou de galas organisés en dehors du contexte universitaire,
- la demande porte sur les frais de fonctionnement de l'association,
- le porteur de projet n'a pas rendu le bilan moral et financier d'une précédente action ou n'a pas restitué les fonds d'une précédente action,
- dans le cas où le projet présenté rétribue uniquement un intervenant, cette rétribution ne pourra être supérieure au « taux horaire travaux dirigés » ou exceptionnellement au « taux horaire cours magistraux ».
- Un projet ayant déjà reçu un avis défavorable de la commission ne peut être présenté à nouveau.

Organisation des commissions pour l'année 2013



Aix*Marseille
université

PROJET
FSDIE

ENVIE DE RÉALISER
UN PROJET ÉTUDIANT ?

**LE FSDIE VOUS AIDE À
LE FINANCER !**

FONDS DE SOLIDARITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT
DES INITIATIVES ÉTUDIANTES

Actions culturelles, sportives, citoyenne et animations
de campus portées par les étudiants d'AMU.

PROCHAINES COMMISSIONS :
26 septembre 2013 / 31 octobre 2013
et 28 novembre 2013

POUR RÉALISER UN PROJET ET CONSTITUER LE DOSSIER COMPLET
CONTACTEZ VOTRE **BVE**  deve-bve@univ-amu.fr
www.univ-amu.fr

Une commission par mois

(en général le jeudi après-midi)
sur tous les sites des antennes
BVE

avec une alternance entre Aix et
Marseille

2012 : 9 commissions

**175 projets
présentés et étudiés**

2013 : 9 commissions

**211 projets
présentés et étudiés**

Récapitulatif par commission

	Date commission	Site	Nombre de projets présentés	Nombre de projets financés	Avis défavorable	Avis différé	Total sommes demandées	Total subventions accordées
1	31 janvier 2013	Mrs Luminy	23	23	0	0	61 774,34€	53 684,34€
2	4 mars 2013	Aix 29 Schuman	22	21	1	0	102 705,91€	92 556,40€
3	21 mars 2013	Mrs St Charles	19	17	1	1	30 433,32€	20 459,80€
4	29 avril 2013	Aix 29 Schuman	21	20	0	1	52 938,40€	44 279,30€
5	30 mai 2013	Mrs St Jérôme	14	12	0	2	67 653,20€	54 424,00€
6	27 juin 2013	Aix 29 Schuman	26	22	2	2	72 421,86€	50 745,32€
7	26 septembre 2013	Mrs Luminy	13	13	0	0	23 040,50€	20 605,73€
8	31 octobre 2013	Aix 3 Schuman	22	19	1	2	40 650,13€	33 370,35€
9	12 décembre 2013	Mrs Canebière	51	44	4	3	101 570,87€	60 665,46€
	9 commissions	Aix : 4 Marseille : 5	211 dont 5 AMU et 6 différés	191	9	11 3 favorables 2013 1 favorable 2014 1 défavorable 2013	553 188,53€	430 790,70€

Utilisation du FSDIE pour l'année 2013

	2012	2013	
Recettes	Montant	Montant	Observations
budget consacré au FSDIE	401 000,00 €	459 000,00 €	16€ X nombre d' étudiants non boursiers. La part du droit de scolarité réservée au financement du FSDIE est fixée par le conseil d'administration de l'établissement. Elle ne peut être inférieure à 16 € (arrêté du 31 juillet 2012).
Subventions collectivités territoriales (carte culture)		- Marseille 5000 € - Aix-en-Provence 2000 €	
Dépenses			
Projets étudiants année civile	229 636,73 €	331 925,70 €	
Carte culture		30 000 €	engagé budget 2013
FSDIE Social		50 000 €	engagé budget 2013 (44 983,00 € commissions des 20/06 /13 - 24/10 /10 - 13/02/14)
Aide à la création et au fonctionnement des associations	7 800 €	13 200 €	forfait de 300 € par association une fois par année universitaire soit 44 aides 11 à la création et 33 au fonctionnement
Uni'Danse (Convention Preljocaj)	4 865,00 €	4449,40 €	
Radio Lab (Convention)	12 000 €	12 000 €	
Printemps des associations		17983,98 €	
T-Shirts AMU uin 2013		1397,08 €	
T-Shirts AMU octobre 2013		2000,00 €	
Subvention de fonctionnement des associations ayant des élus aux conseils centraux	10 000 €	10 000 €	
Total dépenses	264 301,73 €	472956,16 €	
Reliquat FSDIE	136 698,27 €	- 6956,16 €	

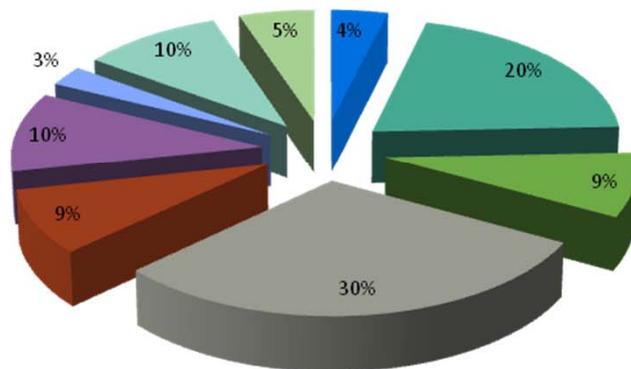
Bilan des projets étudiants ½

2012			
Nature du projet	projets présentés	projets financés	Répartition des crédits consommés
Autre	9	6	8 988,57 €
Citoyenneté	36	31	34 288,81 €
Congrès	13	13	10 765,90 €
Culture artistique	53	46	90 679,10 €
culture scientifique	14	13	19 042,75 €
Sport	21	16	23 280,00 €
environnement	4	4	6 564,00 €
Humanitaire	16	15	27 801,80 €
Insertion professionnelle	9	8	8 225,80 €
total	175	152	229 636,73 €

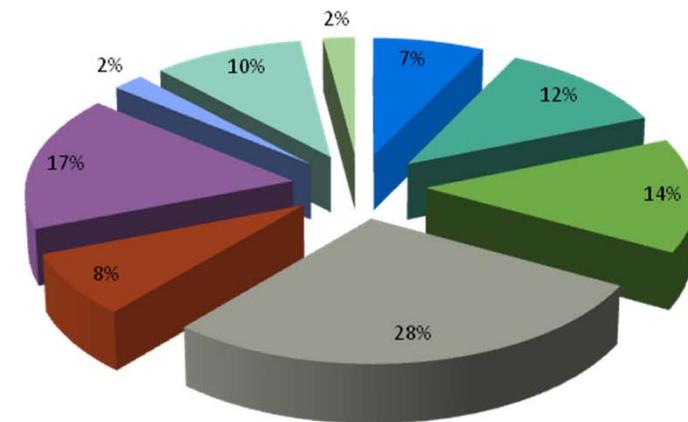
2013			
Nature du projet	projets présentés		Répartition des crédits consommés
Autre	17	14	20 532,20 €
Citoyenneté	23	22	28 882,03 €
Congrès	27	27	33 400,53 €
Culture artistique	55	54	115 802,49 €
culture scientifique	15	15	25 538,67 €
Sport	34	32	56 371,77 €
environnement	4	4	11 000,00 €
Humanitaire	21	19	35 692,61 €
Insertion professionnelle	4	4	4 705,40 €
total	200	191	331 925,70 €

Projets étudiants par thématiques

2012

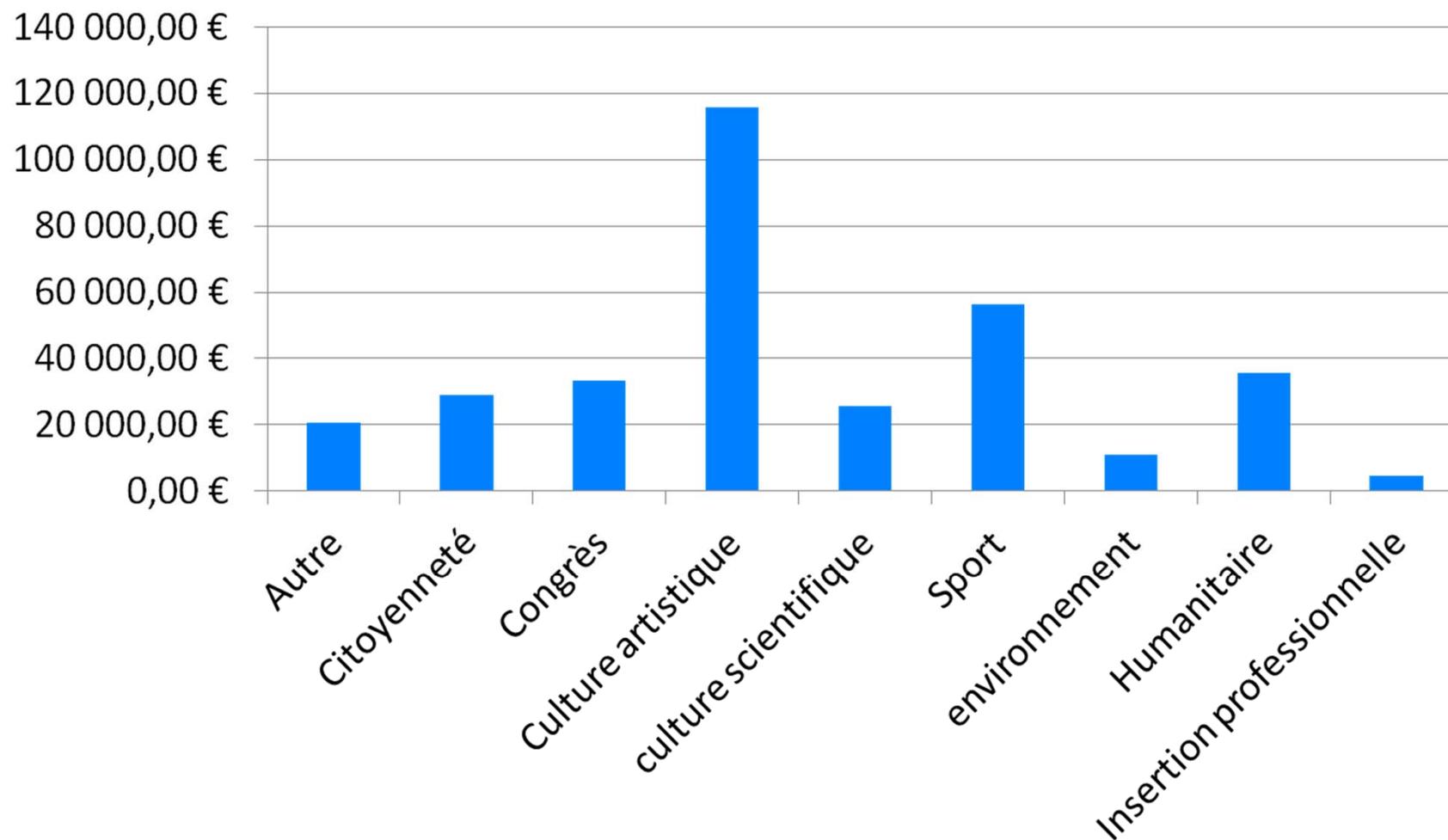


2013

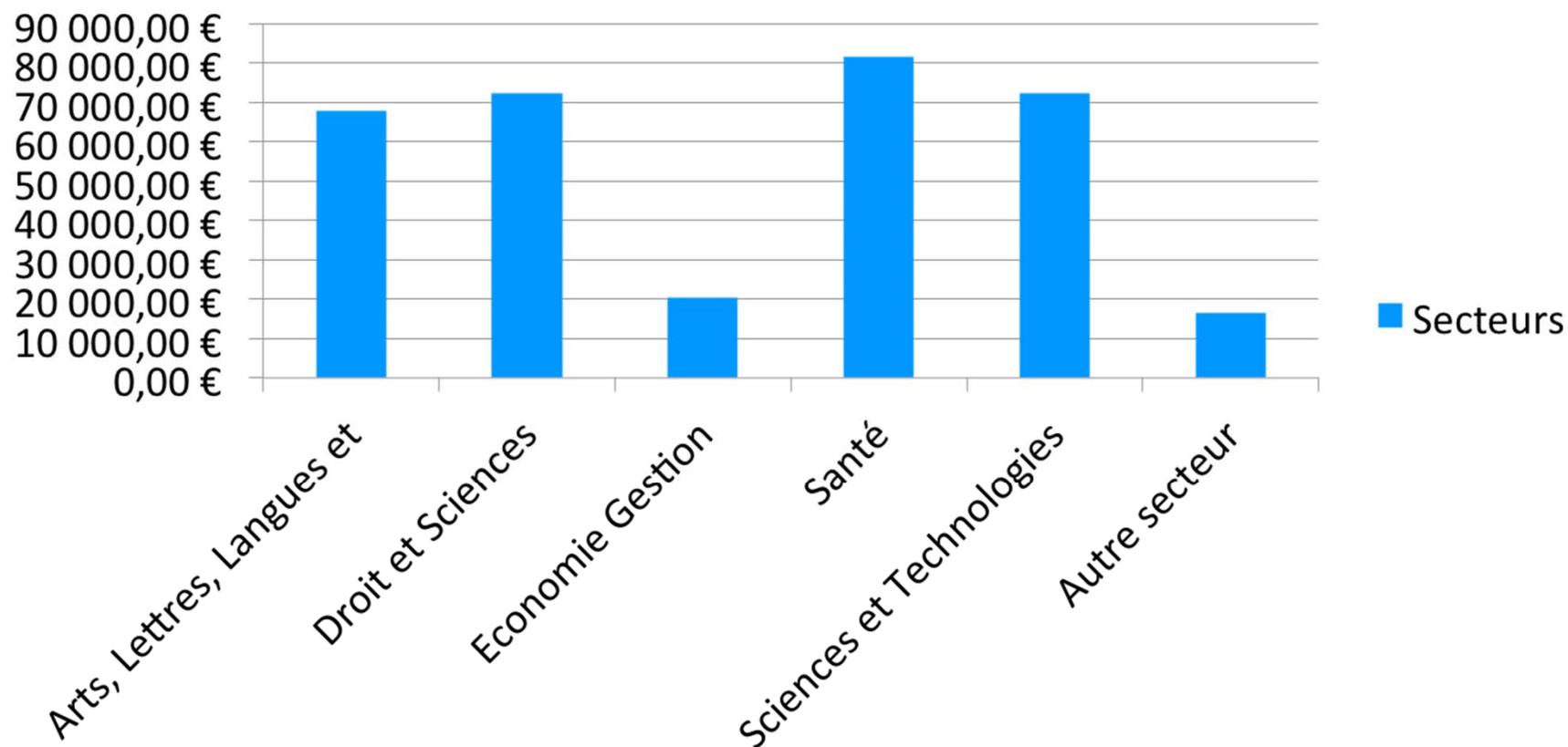


- Autre
- Citoyenneté
- Congrès
- Culture artistique
- culture scientifique
- Sport
- environnement
- Humanitaire
- Insertion professionnelle

Répartition des crédits 2013 par thématiques

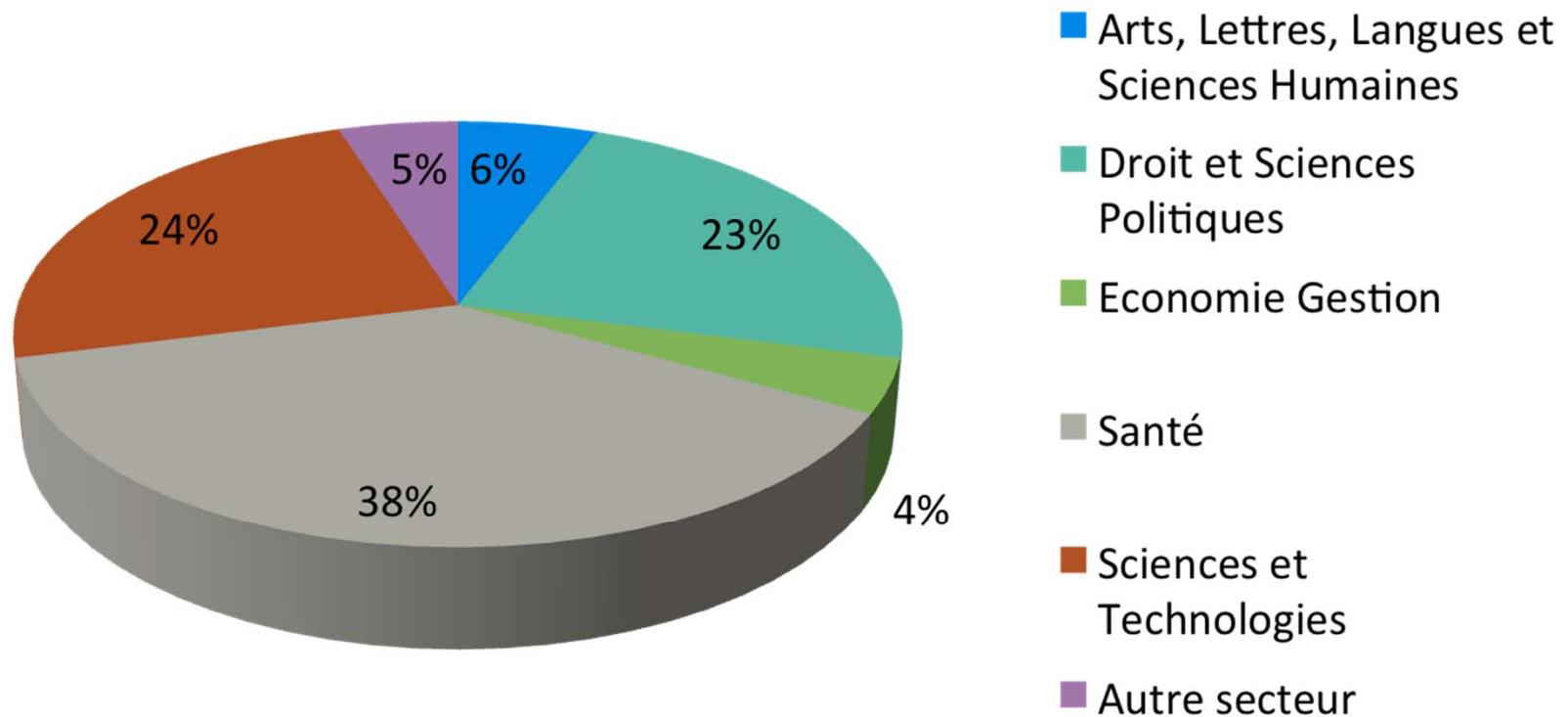


Répartition des crédits 2013 par secteurs



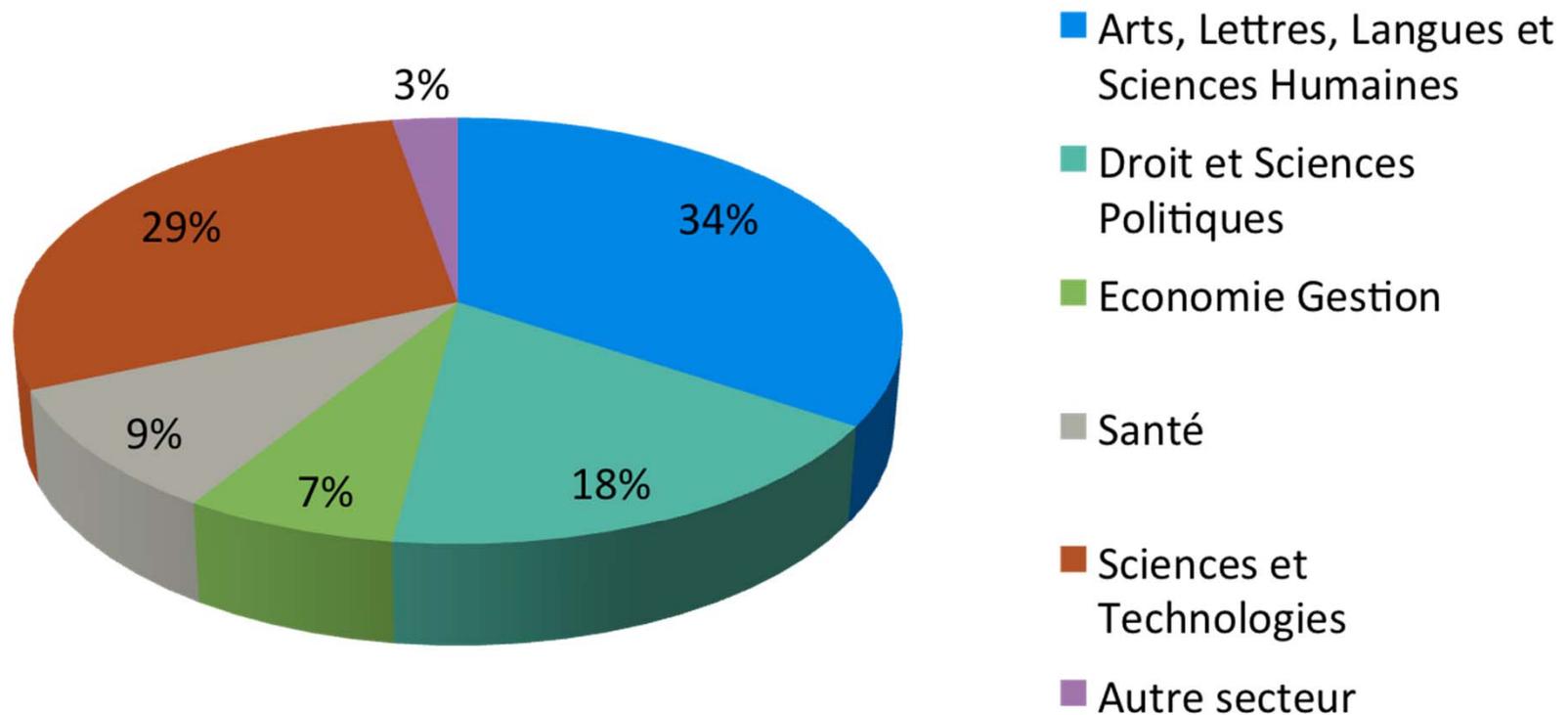
Répartition des projets de filière par secteurs

Projets de filière



Répartition des projets hors filière par secteurs

Projets hors filières



Les principales raisons pour le refus d'un projet

Non respect de la charte d'utilisation du FSDIE :

- organisation de soirées
- Week-End d'intégration
- équipement de locaux associatifs
- voyages individuels sans retombée pour l'université
- la nature de la manifestation ne permet pas de garantir le respect du règlement intérieur du FSDIE (le projet a un caractère prosélyte (religieux ou politique) ou incitant à la haine)
- campagne de communication d'une association (relève du fonctionnement)
- projet trop peu élaboré
- caractère humanitaire pas convaincant aux vues des dépenses générales

Comparatif

		Année Universitaire 2010/11	Année civile 2012 (AMU)	Année civile 2013 (AMU)
		P1+P2+P3		
Nb projets présentés		192	175	211
Nb projets financés		149	152	191
Nb projets refusés		43	14	9
Nb de commissions		18	9	9
Total crédits FSDIE consommés pour des projets étudiants		287 500,43 €	229 636,73 €	430 790,70 €
Montant moyen par dossier		1 929,53 €	1 510,77 €	1 737,83€
Répartition des subventions par thématique	Autre	15 %	4 %	7,5%
	Citoyenneté	8 %	15 %	11,5 %
	Congrès	NR	5 %	14 %
	Culture artistique	39 %	39 %	28 %
	culture scientifique	11 %	8 %	8 %
	sport	13 %	10 %	17 %
	environnement	8 %	3 %	2 %
	Humanitaire	5 %	12 %	10 %
	Insertion professionnelle	NR	4 %	2 %

Utilisation du FSDIE: 2014 (hors projets)

Reconduction de conventions -Unidanse -Radiolab	4500€ 12000€	Voté au CEVU du 31 mai 2012 et au CA du 26 juin 2012.
Subvention associations représentées dans les conseils centraux	10 000 €	Voté au CEVU du 31 mai 2012 et au CA du 26 juin 2012.
Carte Culture	30 000 €	Vote de principe financé par FSDIE sur budget 2013 . Cette somme est indicative et sera réévaluée en fonction de la dimension de la phase d' expérimentation
Fais liés à l'organisation FSDIE	6 000 €	Proposition : dans la limite de 6.000 Euros
FSDIE Social	50 000 €	Dans chaque université, le conseil d' administration, après avis de la CFVU, détermine les pourcentages de crédits attribués à chacun des deux domaines, l' aide au projet et l' aide sociale, dans la limite des 30% de cette dernière).

FSDIE Social

RÈGLEMENT INTÉRIEUR RELATIF A LA MISE EN PLACE DE LA COMMISSION PROVISOIRE POUR L'AIDE SOCIALE DU FONDS DE SOLIDARITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DES INITIATIVES ÉTUDIANTES DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE.

La Commission est composée de membres avec voix délibérative (10) et d'invités avec voix consultative.

Sont membres avec voix délibérative :

- **Le Vice-président délégué à la vie étudiante,**
- **Le Vice-président étudiant,**
- **Le responsable du Bureau de la vie étudiante ou son représentant,**
- **Le Directeur du CROUS ou son représentant,**
- **Les représentants enseignants-chercheurs de la CFVU (1) et du CA (1) désignés par chacun des conseils concernés,**
- **Les représentants des élus étudiant de la CFVU (3) et du CA (1) désignés par chacun des conseils concernés,**

Sont membres avec voix consultative :

- **Les assistantes sociales du CROUS**
- **Les représentants des mutuelles étudiantes**
- **Le Chargé de Mission handicap**
- **Le Directeur du Service Inter-Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIUMPPS)**

Critères d'examen des demandes

Les demandes d'aide par le FSDIE Social de l'Université d'Aix Marseille doivent être déposées par des étudiants régulièrement inscrits à l'université d'Aix-Marseille pour l'année universitaire en cours dont l'assiduité et l'investissement pédagogique sont avérés et dont la situation sociale perturbe la mise en œuvre de leur projet personnel de formation ou d'insertion professionnelle.

En conséquence, les étudiants nouvellement inscrits au sein de l'établissement ne peuvent envisager de solliciter le FSDIE SOCIAL pour l'octroi d'une aide financière qu'au terme de leur premier semestre à l'université d'Aix-Marseille

Critères prioritaires :

Outre le bilan sur la situation sociale de l'étudiant présenté de manière anonyme à la commission par une assistante sociale du CROUS, la Commission du FSDIE Social sera très attentive à ce que les étudiants présentent un projet d'études convaincant et cohérent avec la filière universitaire dans laquelle ils sont inscrits pour l'année en cours.

Elle examinera en priorité les dossiers d'étudiants qui notamment :

- ⊙ **ont bâti un projet d'insertion professionnelle nécessitant un stage en milieu professionnel difficilement compatible avec un emploi saisonnier ou durant leur année d'études,**
- ⊙ **ont un projet de réorientation au sein de l'établissement cohérent et validé par les instances universitaires compétentes,**
- ⊙ **ont un projet universitaire nécessitant une mobilité internationale académique ou professionnelle dont la charge financière ne serait pas couverte par d'autres aides à la mobilité.**

Critères de refus :

La Commission du FSDIE Social ne pourra en aucun cas examiner une demande d'aide financière quand :

- ⊙ **l'étudiant fait l'objet d'une sanction disciplinaire au moment de la demande,**
- ⊙ **l'étudiant ne satisfait pas les conditions d'assiduité relatives aux enseignements obligatoires de sa formation,**
- ⊙ **l'investissement pédagogique de l'étudiant n'est pas avéré,**
- ⊙ **l'étudiant ne se trouve pas, au regard des critères habituellement utilisés par les assistantes sociales du CROUS, dans une situation sociale pouvant perturber la réalisation de son projet.**

FSDIE Social

Trois Commissions :

avec une alternance entre Aix et Marseille



Aix*Marseille université

VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS SOCIALES ?

*Dans le cadre de stages,
de projets de réorientation, de mobilité,*
L'UNIVERSITÉ VIENT EN AIDE À SES ÉTUDIANTS
encourage la poursuite d'études
et la réussite grâce au

FSDIE SOCIAL
FONDS DE SOLIDARITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT
DES INITIATIVES ÉTUDIANTES

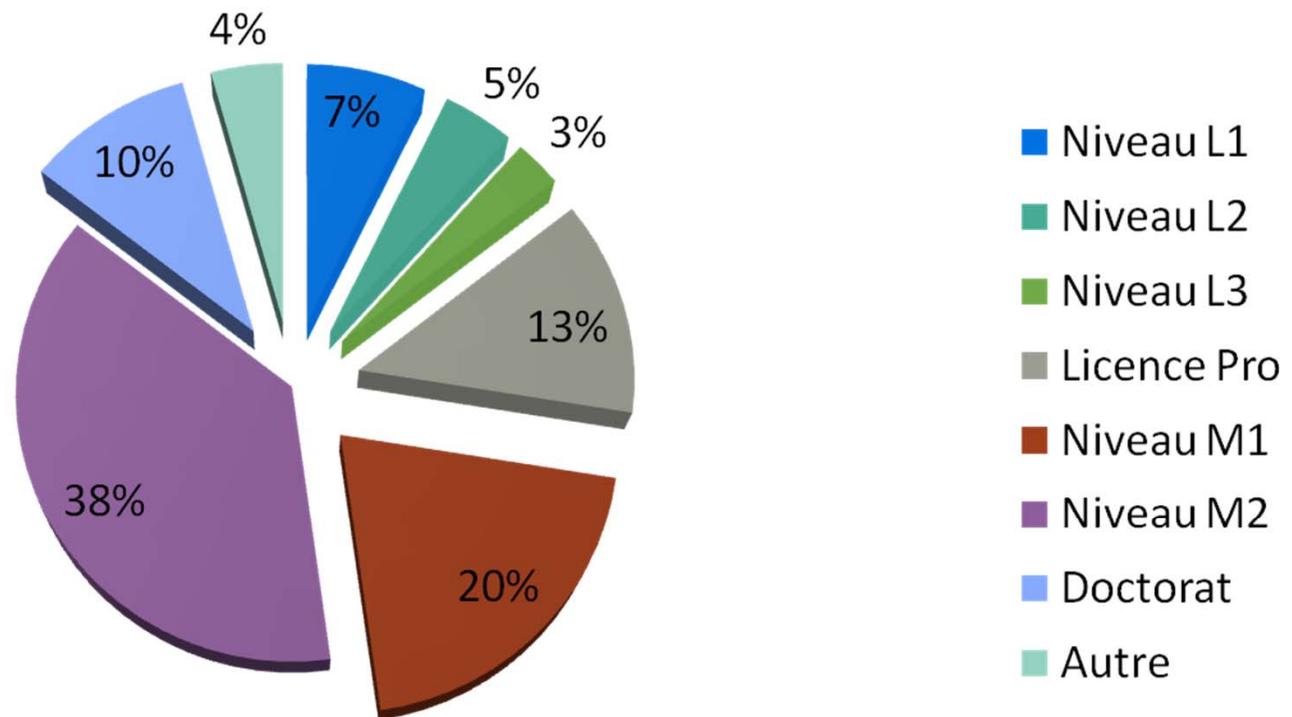
PROCHAINE COMMISSION :
24 octobre 2013

Pour bénéficier de cette aide, contactez le service social du CROUS
➔ WWW.CROUS-AIX-MARSEILLE.FR
www.univ-amu.fr

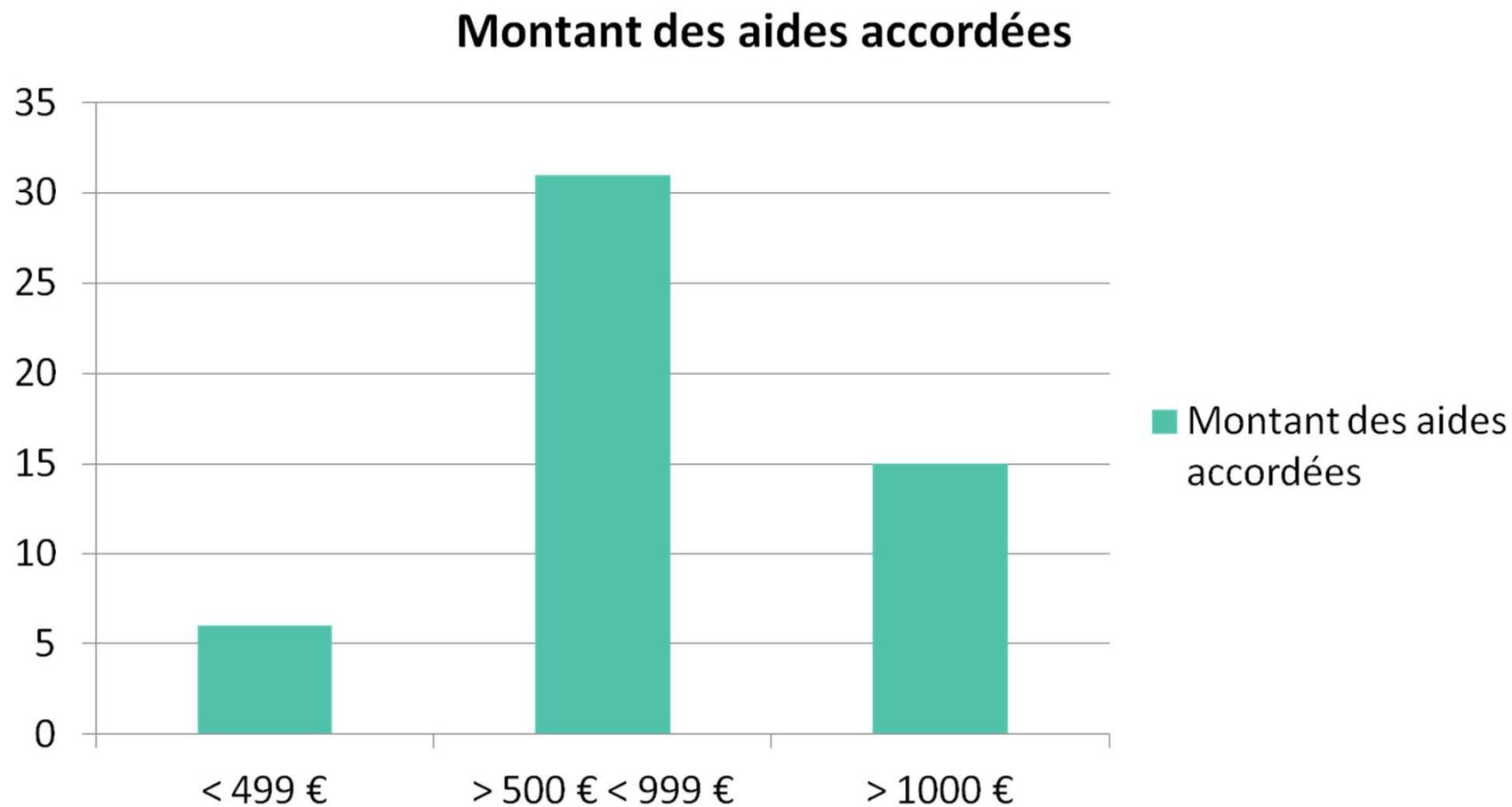
	Nombre de dossiers présentés	Avis favorable	Avis défavorable	Avis différé	Montant total des aides accordées
Commission du 20/06/13	13	11	2	0	6 510,00 €
Commission du 24/10/13	12	10	1	1	7 640,00 €
Commission du 13/02/14	44	31	4	9	30 833,00 €
TOTAL	69	52	7	10	44 983,00 €

Répartition des demandes par niveau d'étude

Niveau d'étude des étudiants demandeurs



Répartition des montants des aides accordées



RAPPEL

- Le FSDIE Social de l'Université d'Aix-Marseille n'a pas vocation à se substituer à l'ensemble des aides financières d'urgence à destination des étudiants que propose le CROUS d'Aix-Marseille, ni à financer « les accidents de la vie » d'un étudiant dont le projet personnel de formation et/ou le projet professionnel ne serait pas clairement défini. Toutefois, l'aide apportée par le FSDIE Social est cumulable avec d'autres aides.

- Chaque avis est émis sur la base, d'une part, de la situation sociale de l'étudiant et d'autre part, de la cohérence et de la pertinence du projet. Pour chaque demande, la décision définitive d'attribution de la subvention sera prise par le Président de l'Université par délégation du Conseil d'Administration.

II. QUELQUES ACTIONS

L'extension du dispositif Carte Culture

Aix*Marseille université

CONCERTS, THÉÂTRE, EXPOS...
AVEC LA **CARTE CULTURE**, LE VIP C'EST MOI!

Aix*Marseille université

Carte Culture
2013-2014

Prénom
NOM

COMMENT OBTENIR MA CARTE

Tarifs préférentiels grâce la **Carte Culture AMU**, disponible dans les **BVE** (bureaux de la vie étudiante) au prix de **5 euros**.
Fournir une **photo d'identité** et présenter sa **carte d'étudiant en cours de validité**.

GRAND THÉÂTRE PROVENCE
La Criée
AIX
THÉÂTRE DU JEU DE PALUME
mAssALIA
TOURSKY
festival de Marseille
LE MERLAN
TUCEM
BALLET NATIONAL DE MARSEILLE
CITE
SCENES & CINES
FONDATION VASARELY
THÉÂTRE DU GYMNASÉ
La passerelle
DOCK DES SUBS
Saliens

Dans la limite des places disponibles. Au 1^{er} juillet 2013, liste des partenaires non exhaustive.
www.univ-amu.fr

En collaboration avec la Mission Culture, le **BVE** participe à la vie culturelle des campus et propose la **CARTE CULTURE** au tarif de 5 €

«La carte culture permet aux étudiants de bénéficier de tarifs préférentiels auprès des partenaires dans la limite des places disponibles »

	Nombre de cartes acquises par les étudiants
Février à Juin 2013	333
juillet 2013 à janvier 2014	478

Printemps des associations



PRINTEMPS DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

ANIMATIONS / SPORT / ARTS / CULTURE
INSERTION PROFESSIONNELLE / CITOYENNETÉ
DÉVELOPPEMENT DURABLE / HUMANITAIRE

♦ **INFOS :** deve-bve@univ-amu.fr / www.univ-amu.fr ♦

▶ SOYEZ AU RENDEZ-VOUS !

AIX-EN-PROVENCE

27 MARS 2013 MONTPERRIN
3 AV. R. SCHUMAN
29 AV. R. SCHUMAN
DROIT / SCIENCES
DROIT / ECO-GESTION
ALLSH

MARSEILLE

27 MARS 2013 CANEBIERE
08 AVRIL 2013 TIMONE
11 AVRIL 2013 SAINT-JEROME
11 AVRIL 2013 LUMINY
12 AVRIL 2013 SAINT-CHARLES
DROIT / ECO-GESTION
SANTE
SCIENCES / IUT MARSEILLE
SCIENCES / SPORT
ALLSH / SCIENCES



Animations festives organisées par les associations étudiantes de l'université sur chaque campus autour d'un buffet offert aux étudiants :

- Campus Aixois : le 27 Mars
- Site Canebière : le 27 Mars
- Campus Santé : le 8 Avril
- Campus Etoile : le 11 Avril
- Campus Luminy : le 11 Avril
- Campus St Charles : le 12 Avril

Journées santé et bien être

(Aix*Marseille université)

Journées Santé Bien-être

Sexualité, nutrition, gestion du stress, sport, Info tabac/drogues/alcool, etc.

Sur les sites universitaires

Marseille

- 15/10/13** : Site Canebière Droit/Eco-gestion
- 17/10/13** : Site St-Charles ALLSH/Sciences
- 22/10/13** : Site St-Jérôme Sciences/IUT Marseille
- 24/10/13** : Site Luminy Sciences/Sport

Aix-en-Provence

- 14/11/13** : Site Schuman ALLSH

Participez aux ateliers, parcourez les stands et gagnez de nombreux lots

en partenariat avec : Service Universitaire des Activités physiques et Sportives (SUAPS), Docs, Attitude, Son corps à cœur, Fédération française de shiatsu traditionnel, Massage traditionnel Thai, Prévention soins addiction, Centre d'Information et de Dépistage Anonyme et Gratuit (CIDAG), Association Etudiante Santé et Education pour tous (SEPT France), Bureau Aide Psychologique Universitaire (BAPU), Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIUMPPS).

Journées portant sur la prévention de la santé et du bien être grâce notamment à la participation de nombreux partenaires visant à informer les étudiants des lieux, pôles ressources et dispositifs existants à la fois à l'université et à l'extérieur :

- Site Canebière : le 15 Octobre
- Campus St Charles : le 17 octobre
- Campus Etoile : le 22 octobre
- Campus Luminy : le 24 Octobre
- Campus Aixois : le 14 Novembre
- Campus Santé : le 19 Novembre

Les Manifestations

FÊTE DU VÉLO Marseille 2013

GRATUIT

POUR
TOUS

VENDREDI 31 MAI

COURSE VÉLO-CARGO

Rendez-vous à 18H00 au monument Arthur Rimbaud sur les plages du Prado

SAMEDI 1^{er} JUIN

TOURNOI MONO CYCLE-POLO

Rendez-vous à 15H00 Place Bergemon, face au Pavillon M.

DIMANCHE 2 JUIN

CONVERGENCES, PARADE & CORNICHE

8h30-10h00 Convergences cyclables vers le Vieux-Port
Petit-déjeuner offert aux cyclistes venant en TER (Gare Saint-Charles)

10H : DÉPART DU VIEUX PORT

12H-18H : CORNICHE SANS VOITURE

RESTAURATION, VILLAGE DE LA MOBILITÉ, DÉMONSTRATIONS, ESSAIS ET ANIMATIONS VÉLOS, ATELIERS, JEUX, BALADES, INSTALLATIONS ARTISTIQUES, BAILETTI AVEC GRIVE & OURS

10h00 Départ Vieux Port Swing Swing Sousab BIG BAND FRIBOURG

11h15 Place Archives municipales Danse orientale NUITS D'ORIENT

11h50 Parc du Pharo Flashmob Trottoirs de Marseille et RUE DU TANGO

13h00 Accueil Hélice Bompar Musical SUN OF SHADE

13h15 Abribus Ghetto Blaster Roucas Blanc D. LLARI BLOCK PARTY and Hip Hop Battle

13h45 Abribus Ici-plage Plage du Prophète Cie KARTOFFELN

14h30 Abribus Milonga sur Mer Corniche Napoule TROTTOIRS DE MARSEILLE

15h15 Abribus Caravane Tsigane Vallon de l'Oriol CORPS LIBRE

16h00 Abribus Char de Rio Valton la Baudille COCKTAIL BRAZIL-LATINO

CONCOURS GRAFF sur le thème - Vélos en Ville -

Corniche et Parc Borély Pierre MAES et la Maison du Hip Hop

Toutes les infos sur www.feteduvelomarseille.com



Convergences depuis les campus de Luminy et de St Charles organisées le Dimanche 2 juin.



Le Téléthon

LES ASSOCIATIONS D'AIX-MARSEILLE
UNIVERSITÉ SE MOBILISENT !

TÉLÉTHON

6 & 7 DÉCEMBRE 2013
COUP D'ENVOI A 18H00
CENTRE SPORTIF UNIVERSITAIRE

RELAYEZ-VOUS POUR RÉALISER LA MEILLEURE PERFORMANCE AU PROFIT DU
Téléthon

24 HEURES DE DÉFIS NON STOP

Mobilisation des associations étudiantes de l'université proposant diverses manifestations organisés autour d'un défis de 24h00 au Centre Universitaire Sportif d'Aix-en Provence du vendredi 6 décembre à 18h00 jusqu'au samedi 7 décembre 18h00 :

- Tournoi foot-salle
- Initiation au Rugby à 13
- Ateliers de danse classique et orientale
- Concerts : participation de 3 groupes
- Projection cinéfilm : « Intouchables »
- Relai natation
- Spectacle de danse contemporaine
- Tournoi de volley
- Atelier ZUMBA
- Tournoi
- Défis rameur 24 heures NON STOP
- Défis radio 24 heures EN DIRECT

On peut aussi retenir pour 2013

- L'organisation du deuxième conseil d'orientation de la vie étudiante (COVE, 7 juin 2013)
- Le lancement de la Newsletter étudiante qui a publié 9 numéros et qui fait l'objet d'améliorations pour répondre au mieux aux attentes des étudiants
- La réorganisation des chaînes d'inscription avec une amélioration significative des relations entre les associations, entre les mutuelles étudiantes et entre les associations et les mutuelles étudiantes
- La réorganisation et la rationalisation de la répartition des locaux mis à disposition des associations étudiantes sur Aix-en-Provence
- La réorganisation de la procédure de recrutement sur des emplois étudiants à l'Université

- ...